

## Incivilités

Nous tenions à porter à votre attention une montée des incivilités de toutes natures (conflits de voisinage, chiens errants, insultes, stationnements gênants, non-respect du code de la route etc...) Une prise de conscience de tous est nécessaire. En effet, la Mairie n'est pas en mesure de répondre à toutes les attentes et sollicitations qui sont de plus, souvent, du domaine privé.

Nous voulons aussi rappeler aux habitants de Coulombs, seuls concernés par le Réseau d'Assainissement Collectif, que de nombreux objets, lingettes etc... sont encore jetés, et ceux-ci engendrent des dysfonctionnements, des pannes. Ce phénomène se poursuit malgré notre information en mars 2021 (cf ci-dessous). C'est pourquoi il semble nécessaire de rappeler, **qu'aucun objet autre que le papier hygiénique ne doit être jeté dans vos toilettes.**

### Ce qu'il faut savoir :

- Les français utilisent plus de 7,3 milliards de lingettes par an !
- Les lingettes dites biodégradables, composées de fibres synthétiques ultra-résistantes, ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel du fait de leur composition.
- Une fois dans les égouts, les lingettes se fixent sur les micro-déchets et les graisses, s'enroulent les unes autour des autres et se transforment peu à peu en masses vis-queuses. Ces masses peuvent ainsi boucher de nombreux ouvrages d'assainissement et provoquer des pollutions dans le milieu naturel (rivière, fleuve, mer...).

### Quels sont les risques pour les installations ?

Si le bouchon est dans la partie privative, il y a risque de débordement dans l'habitation et de déformation des parois de la canalisation. Si les lingettes parviennent dans les égouts, elles finissent par obstruer les canalisations, les grilles de filtrage à l'entrée des stations d'épuration, bloquent les pompes de relevage des eaux usées et dérèglent tout le processus épuratoire.

### Un coût pour la collectivité

Pour désobstruer les canalisations, des opérations de maintenance sont nécessaires avec mise à l'arrêt des installations et mobilisation de personnel. Financées par la collectivité, ces opérations sont supportées par la facture d'eau des abonnés.

Source [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

### Quels sont les autres déchets à ne pas jeter dans les toilettes ?

Protections hygiéniques, masques chirurgicaux, cotons tiges, mouchoirs, essuie-tout, produits chimiques (restes de désherbants, engrais, hydrocarbures, peinture, vernies, insecticides), huile de vidange, de friture, produits dangereux (médicaments, solvants...)

**Cependant, il faut saluer l'initiative de 3 jeunes de la commune, âgés de 9 ans, qui ont ramassé, à la mi-septembre, des déchets le long des routes et champs de notre village.**

## Nouveautés

### Actes réglementaires et affichage publicitaire

Depuis le 1er Juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes et EPCI. A compter de cette date la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun de ces actes.

La commune de Moulins en Bessin, par sa délibération en date du 19 septembre 2022, a entériné que les actes réglementaires soient transmis au contrôle de légalité de la sous-préfecture par voie électronique. Ils ne seront donc plus affichés sur les panneaux municipaux, mais pourront toujours être consultés en mairie.

Vous trouverez ainsi par exemple sur le site internet :

<http://www.moulins-en-bessin.fr/> les rubriques :

- Arrêtés
- Urbanisme : Avis de dépôt et Arrêtés

### Permanence des sacs jaunes

Après un an d'expérimentation, il a été décidé de supprimer les permanences semestrielles de distribution de sacs jaunes sur Coulombs, Cully et Rucqueville. Toutefois, les personnes ayant de grandes difficultés physiques à se déplacer, pourront contacter la mairie pour une distribution à domicile.

## Nouvelle agente

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle agente territoriale :



Madame Anne VALLEE,  
recrutée en tant que  
Rédacteur « financier » à  
28h/semaine, à compter du  
5 décembre 2022.

Nous lui souhaitons la bienvenue à  
Moulins en Bessin.



Bulletin municipal n°13 janvier 2023

## Édito

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'hiver s'annonce doucement mais sûrement, cette fin de mois de décembre vous permettra de vous retrouver avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers dans la joie et la sérénité.

L'année 2023 s'ouvre à nouveau sur de grandes incertitudes. Alors que la crise sanitaire n'a pas encore touché à sa fin, s'ajoutent celles du climat, de l'énergie et de l'économie.

Plus que jamais, une gestion rigoureuse de notre budget est indispensable et nous allons continuer à œuvrer avec prudence, pour le bien de notre commune.

Dans ce contexte, les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes investis pour continuer les projets de ce mandat :

- La rénovation de la mairie et l'aménagement de ses abords,
- La cartographie de nos cimetières (inventaire des tombes et des places disponibles),
- L'entretien de la voirie communale dans le cadre de nos marchés de travaux (VRD) et des espaces verts,
- Les effacements de réseaux sur Cully et Martragny,
- Le réaménagement des aires de jeux de Martragny et Rucqueville et la création d'une aire de jeux à Cully,
- Etc...

Comme vous pouvez le constater, vos élus(es) continuent le travail pour « Bien vivre à Moulins en Bessin ».

J'ajouterai que nos associations communales ont elles aussi contribué à la vie sociale de notre village avec l'organisation de manifestations tout au long de cette année 2022.

Je profite de ce moment pour vous convier aux Vœux de la Municipalité qui auront lieu le Dimanche 15 Janvier 2023.

Je vous souhaite, avec les membres du Conseil Municipal, de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente tous nos vœux de bonheur, de réussite pour cette nouvelle année.

Véronique GAUMERD, Maire

## Agenda

15 janvier - 15h

Vœux de la municipalité

21 janvier - Cully Animation

Jeux de sociétés

5 mars

Repas de l'association  
des anciens combattants  
Martragny/Rucqueville

26 mars - Cully Animation

Petit déjeuner tripes

9 mai - Association des  
anciens combattants

Martragny/Rucqueville  
Commémoration au monument  
aux morts de Martragny

7 juin - Association des  
anciens combattants

Martragny/Rucqueville  
Commémoration du 6 juin à la  
stèle de Martragny

17 juin - BMX Martragny

Feux de la Saint-Jean à  
Martragny

18 juin - Cully Animation

Brocante/Méchoui à Cully

## Sommaire

- Actu du territoire p. 2
  - > Aménagement coeur de bourg - Coulombs
  - > Travaux - Cully
  - > Ça s'est passé cette année - Temps forts
  - > Citykomi, l'outil de communication p. 3
- Dans notre commune p. 4
  - > Incivilités
  - > Nouveautés
  - > Nouvelle agente

# L'ACTU DU TERRITOIRE

## « Continuons à bien vivre ensemble »

### Aménagement coeur de bourg - Coulombs

Ce projet a fait l'objet d'une réflexion globale et a été réalisé en collaboration avec différents services et partenaires financiers dès janvier 2019.

Notre équipe de maîtrise d'œuvre Atelier Strates en Strates (Paysage & Urbanisme) et Viamap (Bureau d'études Voirie et Réseaux Divers) a commencé son travail en octobre 2019.

Les enjeux du projet étaient :

- de valoriser la traversée du bourg et le cadre de vie des habitants,
- d'identifier le cœur de bourg en apportant de l'aménité environnementale générant de nouveaux usages,
- d'apaiser la circulation,
- de sécuriser le déplacement des piétons.

L'année 2020 a vu les élections municipales en mars et la COVID. Malgré tout, le marché public de travaux a été signé en novembre 2021 avec les Sociétés Mastello et Oxalis. Les travaux ont débuté fin janvier et se terminent en cette fin d'année 2022 ; la situation économique les a parfois ralentis. Nos réunions hebdomadaires et nos échanges avec les riverains ont permis d'ajuster certains aménagements. Ces travaux d'envergure ont bien entendu modifié les habitudes de vie des riverains. Mais le jeu en valait la chandelle !

Nos plus jeunes et nos adolescents disposent maintenant d'une aire de jeux et d'un city-stade.

Nos écoliers, collégiens et lycéens sont en sécurité pour se rendre à l'école et à l'abri bus.

Les aménagements routiers, le passage de l'agglomération de Coulombs en Zone 30 et Priorité à droite permettent de ralentir significativement les véhicules. Les piétons disposent maintenant de trottoirs aux normes PMR (personne à mobilité réduite) afin de sécuriser leurs déplacements.

### Ça s'est passé cette année - Temps forts

Mars : Cully Animation : Petit déjeuner Tripes à la salle polyvalente - Martragny.

Mai : Association des Anciens Combattants Martragny/Rucqueville : Commémoration du 8 mai  
Bouge ton Bessin : Festival de Musique (environ 1 500 spectateurs) - Martragny.

Juin : Association des Anciens Combattants Martragny/Rucqueville : Commémoration du 6 juin  
Entente Sportive et Culturelle Bi-Cross Club : Feux de la Saint Jean - Martragny  
Cully Animation : foire aux greniers - Cully



### Travaux - Cully

#### Défense incendie

Les travaux de Défense Incendie initiés en 2021 sont terminés avec la pose par la Société Martragny TP :

- d'une réserve de 60 m<sup>3</sup> au Petit Vey,
- d'une réserve de 60 m<sup>3</sup> au Grand Vey,
- d'un Point d'Eau Incendie (PEI) adossé à une réserve de 60 m<sup>3</sup> Rue du Vieux Couvent.

La commune de Moulins en Bessin est maintenant aux normes au regard du Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

#### Création d'éclairage public et réfection de la voirie

A la suite de la création de l'éclairage public Chemin de la Fontenelle à Cully en 2021, la commune avait demandé à la Communauté de Communes Seules Terre et Mer (compétence voirie), la réfection de ce chemin. Ces travaux ont été effectués en novembre 2022.

#### Effacement des réseaux

Les travaux ont débuté en septembre 2022 et se poursuivent afin de procéder à l'effacement des réseaux basse tension, de télécommunication et d'éclairage public dans cette rue.



Novembre

Association des Anciens Combattants Martragny/Rucqueville : Commémoration du 11 novembre  
Commune : Repas des aînés - Coulombs  
Cully Animation : Repas normand - Martragny  
Moulins en Bessin Temps Libre : Marché de Noël - Coulombs

Décembre

Association des Parents d'Elèves : Marché de Noël - Coulombs  
Arbre de Noël (en collaboration avec la commune et des associations communales) - Martragny

Les bénévoles sont toujours les bienvenus dans les associations.



Un petit mot sur notre outil de communication

Depuis le 14 avril 2022, votre équipe municipale vous informe avec un nouveau service de notifications en temps réel. Très simple à utiliser et très efficace, cette application vise à faciliter la vie des habitants dans leur quotidien. Ainsi chacun peut recevoir directement les informations ou les alertes propres à la vie locale sur son smartphone, sa tablette. Un flyer vous a été distribué pour vous indiquer comment vous abonner facilement, gratuitement et anonymement.

A début décembre, l'application compte 295 abonnés !

### L'ACTUALITÉ DE MOULINS EN BESSIN SUR SMARTPHONE

1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole <img alt="icône de notification" data-bbox="895 498 910 513"/> > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez MOULINS EN BESSIN à l'aide de la loupe.

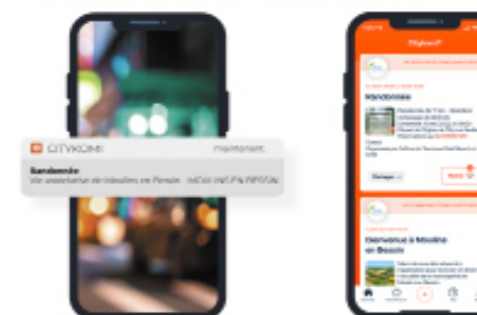


#### FIL D'INFORMATIONS

Vie associative de Moulins en Bessin

Vie communale de Moulins en Bessin

3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



### Contact

Mairie de Moulins en Bessin  
11, route de Creully - Martragny  
14740 Moulins en Bessin  
Tél : 02 31 80 20 10  
Mail : [mairie@moulinsenbessin.fr](mailto:mairie@moulinsenbessin.fr)  
Site : <http://www.moulins-en-bessin.fr/>